

# Etat des dépenses détaillées

Exercice du 01/04/24 au 31/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

Le 11/04/25

## OPERATIONS COURANTES

### 1 - CHARGES COMMUNES GENERALES

Libellé	Fournisseur	Date	Factures	Chg. Loc.	TVA
<b>601-EAU EAU DES COMMUNS</b>					
FACT DU 30/09/2024 - 100 M3	REGIE DES EAUX DU PAYS D-AIX	30/09/24	430,86	430,86	29,14
F 2510000103120 REGIE DES EAUX	REGIE DES EAUX DU PAYS D-AIX	25/03/25	382,24	382,24	
		<b>Total à répartir</b>	<b>813,10</b>	<b>813,10</b>	<b>29,14</b>
<b>611-NET NETTOYAGE DES COMMUNS</b>					
ENTRETIEN 04/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/04/24	96,91	96,91	16,15
ENTRETIEN 05/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/05/24	96,91	96,91	16,15
ENTRETIEN 06/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/06/24	96,91	96,91	16,15
ENTRETIEN 07/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/07/24	100,50	100,50	16,75
ENTRETIEN 08/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/08/24	100,50	100,50	16,75
ENTRETIEN 09/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/09/24	100,50	100,50	16,75
ENTRETIEN 10/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/10/24	100,50	100,50	16,75
ENTRETIEN 11/2024	COTE SUD NETTOYAGE	25/11/24	100,50	100,50	16,75
ENTRETIEN 12/2024	COTE SUD NETTOYAGE	20/12/24	100,50	100,50	16,75
		<b>Total à répartir</b>	<b>893,73</b>	<b>893,73</b>	<b>148,95</b>
<b>615-TRACOM TRAVAUX DES COMMUNS</b>					
POSE PLAN SECURITE INCENDIE	ADI	06/06/24	177,00		29,50
		<b>Total à répartir</b>	<b>177,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29,50</b>
<b>616-ASS ASSURANCE</b>					
PROTEC. JURIDIQUE 06/24-05/25	SAINT PIERRE ASSURANCE - AXA	15/05/24	468,09		
AXA SAINT PIERRE ASSURANCE MRI	SAINT PIERRE ASSURANCE - AXA	24/03/25	165,04		
		<b>Total à répartir</b>	<b>633,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>6211-HONSYN HONORAIRES DU SYNDIC</b>					
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	31/01/25	59,18		9,86
FACTURE HON 1	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	04/02/25	120,00		20,00
AVOIR / HON-1	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	-179,18		-29,86
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	59,18		9,86
Hono. syndic du 02/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	120,00		20,00
AVOIR / HON 1 ET MAN 1	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	-179,18		-29,86
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	59,18		
Hono. syndic du 02/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	120,00		
Hono. syndic du 03/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	05/03/25	120,00		20,00
Hono. syndic du 04/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	25/03/25	120,00		20,00
		<b>Total à répartir</b>	<b>419,18</b>	<b>0,00</b>	<b>40,00</b>
<b>6213-FRAPOS FRAIS POSTAUX</b>					
ENVOI CHEQUES	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	19/04/24	1,05		
ENVOI CHEQUES	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	17/05/24	1,05		
FRAIS POSTAUX	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	18/07/24	3,24		
FRAIS POSTAUX 07/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	18/07/24	33,10		

## Etat des dépenses détaillées

Exercice du 01/04/24 au 31/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

Le 11/04/25

Libellé	Fournisseur	Date	Factures	Chg. Loc.	TVA
ENVOI CHEQUES	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	18/07/24	1,08		
FRAIS POSTAUX 07/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	18/07/24	6,62		
LRE RELANCES 07/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	31/07/24	3,46		
FRAIS POSTAUX 09/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/09/24	3,24		
FRAIS POSTAUX 09/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	21/10/24	3,24		
LRE CONVOCATION 11/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	06/12/24	17,28		
FRAIS POSTAUX 12/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/12/24	39,72		
Cou Frais postaux 01/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	82,87		8,70
Cou Frais postaux 02/25	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	20/03/25	16,54		0,08
<b>Total à répartir</b>			<b>212,49</b>	<b>0,00</b>	<b>8,78</b>
<b>6221-HONANC HONORAIRES ANCIEN SYNDIC</b>					
HONORAIRES 04/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	19/04/24	125,00		20,83
HONORAIRES 05/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	10/05/24	125,00		20,83
HONORAIRES 06/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/06/24	125,00		20,83
HONORAIRES 07/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	17/07/24	125,00		20,83
HONORAIRES 08/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	19/08/24	125,00		20,83
HONORAIRES 09/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/09/24	125,00		20,83
HONORAIRES 10/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	21/10/24	125,00		20,83
HONORAIRES 11/2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/11/24	125,00		20,83
<b>Total à répartir</b>			<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166,64</b>
<b>6222-FRAAGS FRAIS D AG ET CS</b>					
ENVOI CV 2024 12 11	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/11/24	8,66		1,44
<b>Total à répartir</b>			<b>8,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1,44</b>
<b>6223-HONAVO HONORAIRES AVOCATS</b>					
MAITRE PLANTARD FAC 2025973037	PLANTARD MAXIME	18/03/25	480,00		80,00
<b>Total à répartir</b>			<b>480,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80,00</b>
<b>6223-HONVAC HONORAIRES DE VACATIONS</b>					
FRAIS MISE EN DEMEURE TIERS	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/06/24	45,60		7,60
LOC SALLE SDC 51 RUE D'ITALIE	ACTIMARD	03/02/25	73,20		12,20
Reprise comptable 24-25 AGSL	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	550,00		
BCT ASSURANCE AXA	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	25/02/25	166,67		
<b>Total à répartir</b>			<b>835,47</b>	<b>0,00</b>	<b>19,80</b>
<b>623-TIERS REMUNERATION TIERS INTERVENANT</b>					
ASSIGNATION	DE PETRICONI PHILIPPE	27/06/24	53,57		8,77
PROCEDURE SCU CHIARA-GRIMALDI	GOMEZ AVOCATS	08/12/24	1 020,00		
<b>Total à répartir</b>			<b>1 073,57</b>	<b>0,00</b>	<b>8,77</b>
<b>662-FRABNQ FRAIS BANCAIRES</b>					
FRAIS BANCAIRES 1T2024	BQ ANCIEN SYNDIC BQ POPULAIRE	08/04/24	18,50		
FRAIS BANCAIRES 2T2024	BQ ANCIEN SYNDIC BQ POPULAIRE	08/07/24	18,50		
FRAIS BANCAIRES 3T2024	BQ ANCIEN SYNDIC BQ POPULAIRE	30/09/24	18,50		
AGIOS DE CPT 4E TRIMESTRE 2024	BANQUE POPULAIRE	08/01/25	18,50		
FRAIS BANCAIRES	SOCIETE GENERALE	27/02/25	2,50		

## Etat des dépenses détaillées

Exercice du 01/04/24 au 31/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

Le 11/04/25

Libellé	Fournisseur	Date	Factures	Chg. Loc.	TVA
Frais de Virement	SOCIETE GENERALE	13/03/25	1,00		
		Total à répartir	77,50	0,00	0,00
<b>716-INTLIV INTERETS LIVRET</b>					
INTERETS AU 31/12/2024	LIVRET ANCIEN SYNDIC	31/12/24	-177,47		
INTERETS AU 31/12/2024	REPARTITION INTERETS	31/12/24	177,47		
Intérêts	LIVRET FONDS TRAVAUX BP	05/02/25	-15,88		
Intérêts	REPARTITION INTERETS	05/02/25	15,88		
	Total à répartir	0,00	0,00	0,00	
	Total Nature	6 623,83	1 706,83	533,02	
	Total des dépenses	6 623,83	1 706,83	533,02	

### TRAVAUX ET OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

#### 1 - CHARGES COMMUNES GENERALES

Libellé	Fournisseur	Date	Factures	Chg. Loc.	TVA
<b>671-TVXCAL REALISATION PLAN DE CALEPINAGE</b>					
DMI PROVENCE	DMI	29/01/25	2 280,00		380,00
		Total à répartir	2 280,00	0,00	380,00
<b>671-TVXCOR TRAVAUX SUR LA CORNICHE</b>					
MIDI CORDES FA00000480	MIDI CORDES	14/02/25	1 782,00		162,00
		Total à répartir	1 782,00	0,00	162,00
<b>671-TVXDMI MISSION DMI</b>					
ANALYSE	DMI	11/09/24	1 440,00		240,00
		Total à répartir	1 440,00	0,00	240,00
<b>671-TVXETA TRAVAUX D ETAIEMENT</b>					
QUALIRENOVATION FAC20250200774	QUALIRENOVATION	14/02/25	3 991,90		362,90
		Total à répartir	3 991,90	0,00	362,90
<b>671-TVXEXP CONSIGNATION EXPERT JUDICIAIRE</b>					
EXPERTISE	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	03/10/24	2 500,00		
		Total à répartir	2 500,00	0,00	0,00
<b>671-TVXHON HONORAIRES MAITRE LEANDRI</b>					
REDACTION D'UNE REQUETE	LEANDRI YOANN	28/01/25	720,00		120,00
		Total à répartir	720,00	0,00	120,00
<b>671-TVXSYN HONORAIRES SUR TRAVAUX</b>					
Honoraires sur travaux	AGENCE GESTION SYNDIC LOCALE	11/02/25	247,33		
		Total à répartir	247,33	0,00	0,00
<b>672-TVXSEC MISE EN SECURITÉ</b>					
PURGE PLAFOND	PACARENNOVATION	06/05/24	121,00		11,00
TVX MISE EN SECURITE	PACARENNOVATION	01/07/24	1 452,00		132,00

## Etat des dépenses détaillées

Exercice du 01/04/24 au 31/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

Le 11/04/25

Libellé	Fournisseur	Date	Factures	Chg. Loc.	TVA
TRAVAUX PLANCHER	2ATD	08/08/24	770,00		70,00
POSE ETAIS	QUALIRENOVATION	23/09/24	1 452,00		132,00
<b>Total à répartir</b>			<b>3 795,00</b>	<b>0,00</b>	<b>345,00</b>
<b>678-TVXSIN SINISTRES</b>					
SUIVI RDV ARCHI	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	18/07/24	129,60		
EXPERTISE BET - MAIRIE	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/08/24	129,60		
AG 2024	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/12/24	129,60		
EXPERTISE JUDICIAIRE	ANCIEN SYNDIC CITYA STE VICTOIRE	20/12/24	129,60		
<b>Total à répartir</b>			<b>518,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Nature</b>			<b>17 274,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609,90</b>
<b>Total des travaux</b>			<b>17 274,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609,90</b>



Référence à  
rappelez  
Votre contrat : 00102724  
Occupant : 51 RUE D ITALIE SDC

Adresse du  
lieu desservi :  
51 RUE D ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

3434.1/1.3434



#### Régie des Eaux du Pays d'Aix

185 avenue de Pérouse  
13090 Aix en Provence

contact@eauxdupaysdaix.fr  
04 13 57 39 00

#### Accueil du public

Du lundi au vendredi  
De 8h00 à 12h15 / 13h15 à 16h30

N° Siret Eau - 493 587 471 00035  
N° Siret Assainissement - 493 587 471 00027  
N° de TVA Intracommunautaire - FR01493587471

#### Votre Espace Abonné

<https://monespace.eauxdupaysdaix.fr>  
Vos informations pour lier votre contrat :  
Numéro de contrat : 00102724  
Votre clé : GynaHo

#### Message :

Votre Espace Abonné vous permet de gérer  
votre/vos abonnement(s), de payer vos factures,  
de demander la e-facture, de déclarer l'index  
de votre compteur.

Connectez-vous vite pour créer votre Espace Abonné  
et lier votre contrat.

#### Destinataire de la facture

51 RUE D ITALIE SDC  
CHEZ CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 AV VICTOR HUGO  
CS 30 893  
13627 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

#### Facture réelle n° 2420000102801 du 30/09/2024

#### Eau et Assainissement

Abonnement du 02/03/2024 au 01/09/2024

Consommation du 05/03/2024 au 06/09/2024

#### Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

#### Votre consommation d'eau

100 m<sup>3</sup>

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00285 €

Montant part eau  
Montant part assainissement

Montants  
258,61  
172,25

Total de la facture

430,86

Montant total à payer avant le 30/10/2024

430,86 €

#### TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso de la facture

51 RUE D ITALIE SDC  
CHEZ CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 AV VICTOR HUGO  
CS 30 893  
13627 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Emetteur : REGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

à retourner à l'adresse ci-dessous

Références : EAU Montant rôle Eau : 258,61

REGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

Etablissement : RV Montant rôle Asst : 172,25

CS10459

N° codique : 013018 Nature du rôle : 13

13096 AIX EN PROVENCE CEDEX

N° contrat : 00102724

02

N° facture : 2420000102801

Exercice : 2024/A21

Date facture : 30/09/2024

Montant : 430,86 euros

Code collectivité : 464

NE RIEN INScrire SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

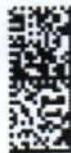




Référence à rappeler Votre contrat : 00102724.01  
Occupant : 51 RUE D ITALIE COPRO

Adresse du lieu desservi : 51 RUE D ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

3313.1/1.3313



#### Régie des Eaux du Pays d'Aix

185 avenue de Pérouse  
13090 Aix en Provence

contact@eauxdupaysdaix.fr  
04 13 57 39 00

Accueil du public  
Du lundi au vendredi  
De 8h00 à 12h15 / 13h15 à 16h30

N° Siret Eau - 493 587 471 00035  
N° Siret Assainissement - 493 587 471 00027  
N° de TVA Intracommunautaire - FR01493587471

#### Votre Espace Abonné

<https://monespace.eauxdupaysdaix.fr>  
Vos informations pour lier votre contrat :  
Numéro de contrat : 00102724.01  
Votre clé : HoQUTI

#### Message :

Votre Espace Abonné vous permet de gérer  
votre/vos abonnement(s), de payer vos factures,  
de demander la e-facture, de déclarer l'index  
de votre compteur.

Connectez-vous vite pour créer votre Espace Abonné  
et lier votre contrat.

#### Destinataire de la facture

51 RUE D ITALIE COPRO  
CHEZ AGSL  
1140 RUE ANDRE AMPERE  
CS 80544  
13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

#### Facture réelle n° 2510000103120 du 25/03/2025

#### Eau et Assainissement

Abonnement du 08/09/2024 au 01/03/2025

Consommation du 08/09/2024 au 06/03/2025

#### Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

#### Votre consommation d'eau

86 m<sup>3</sup>

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00283 €

Montants

Montant part eau  
Montant part assainissement

248,13

134,11

#### Total de la facture

382,24

#### Montant total à payer avant le 24/04/2025

382,24 €

#### TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso de la facture

51 RUE D ITALIE COPRO  
CHEZ AGSL  
1140 RUE ANDRE AMPERE  
CS 80544  
13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Emetteur : REGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

à retourner à l'adresse ci-dessous

Références : EAU Montant rôle Eau : 248,13

REGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

Etablissement : RV Montant rôle Asst : 134,11

CS10459

N° codique : 013018 Nature du rôle : 13

13096 AIX EN PROVENCE CEDEX

N° contrat : 00102724.01

02

N° facture : 2510000103120

Exercice : 2025/A11

Date facture : 25/03/2025

Montant : 382,24 euros

Code collectivité : 464

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER



# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 avril 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-04-6367

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/04/2024 au 30/04/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	80,76	80,76
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
80,76	20,00	16,15	96,91
			<b>Net à payer</b>
			96,91

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crotonnes  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 mai 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-05-6584

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/05/2024 au 31/05/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	80,76	80,76
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
80,76	20,00	16,15	<b>96,91</b>
			<b>Net à payer</b>
			<b>96,91</b>

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 juin 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-06-6806

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/06/2024 au 30/06/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	80,76	80,76
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
80,76	20,00	16,15	<b>96,91</b>
			<b>Net à payer</b>
			<b>96,91</b>

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 juillet 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-07-7021

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : N° A COMMUNIQUER

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/07/2024 au 31/07/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
83,75	20,00	16,75	<b>100,50</b>
			<b>Net à payer</b>
			<b>100,50</b>

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crotonnes  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 août 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-08-7233

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : N° A COMMUNIQUER

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/08/2024 au 31/08/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
83,75	20,00	16,75	100,50
			<b>Net à payer</b>
			<b>100,50</b>

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 septembre 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-09-7457

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : N° A COMMUNIQUER

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/09/2024 au 30/09/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
Total HT	Taux TVA	Montant TVA	Total TTC euros
83,75	20,00	16,75	100,50
Net à payer			100,50

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 octobre 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-10-7673

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/10/2024 au 31/10/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0

Total HT	Taux TVA	Montant TVA	Total TTC euros	Net à payer
83,75	20,00	16,75	100,50	100,50

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 novembre 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-11-7906

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/11/2024 au 30/11/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0
<b>Total HT</b>			
<b>83,75</b>	<b>Taux TVA</b>	<b>Montant TVA</b>	<b>Total TTC euros</b>
<b>83,75</b>	<b>20,00</b>	<b>16,75</b>	<b>100,50</b>
			<b>Net à payer</b>
			<b>100,50</b>

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.

# Côté Sud Nettoyage

Le Village  
3 Rue des Crottones  
84760 St MARTIN DE LA BRASQUE

Tél. / Fax : 04.42.27.76.15  
Tél. portable : 06.25.45.88.44

Aix en Provence, le 20 décembre 2024

**SDC – 51 rue d'Italie**  
Chez CITYA BELVIA SAINTE VICTOIRE  
25 Avenue Victor Hugo  
**13100 AIX EN PROVENCE**

## FACTURE N°24-12-8124

Intervention : 51 rue d'Italie  
13100 Aix en Provence

Code client : 01000024

Immeuble : **N° A COMMUNIQUER**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
- Période du 01/12/2024 au 31/12/2024			
- Entretien tous les 15 jours	1	83,75	83,75
Lors de nos interventions, remplacement :			
Ampoule LED	0	12,50	0

Total HT	Taux TVA	Montant TVA	Total TTC euros	Net à payer
83,75	20,00	16,75	100,50	100,50

Date d'échéance : A réception

Règlement à réception de la facture au plus tard à 15 jours, chèque à l'ordre de « Côté Sud Nettoyage »

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance une pénalité de retard sera calculée au taux de 2% par mois.



Retrouvez nos agences sur [adi.fr](http://adi.fr)

## TOUT MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Vente | Installation | Maintenance | Formation

**SIX-FOURS** (siège social) - Tél. : 04 94 10 57 10 / [adi83@adi-incendie.fr](mailto:adi83@adi-incendie.fr)  
**NICE** - Tél. : 04 92 08 05 45 / [adi06@adi-incendie.fr](mailto:adi06@adi-incendie.fr)  
**AVIGNON** - Tél. : 04 90 82 61 17 / [adi84@adi-incendie.fr](mailto:adi84@adi-incendie.fr)  
**TOULOUSE** - Tél. : 05 62 26 51 26 / [adi31@adi-incendie.fr](mailto:adi31@adi-incendie.fr)  
**DIGNE** - Tél. : 09 72 51 94 58 / [adi04@adi-incendie.fr](mailto:adi04@adi-incendie.fr)

**FREJUS** - Tél. : 04 98 12 71 61 / [adi.frejus83@adi-incendie.fr](mailto:adi.frejus83@adi-incendie.fr)  
**MARSEILLE** - Tél. : 04 91 35 72 50 / [adi13@adi-incendie.fr](mailto:adi13@adi-incendie.fr)  
**GAP** - Tél. : 04 92 49 67 08 / [adi05@adi-incendie.fr](mailto:adi05@adi-incendie.fr)  
**MONTPELLIER** - Tél. : 04 99 04 09 44 / [adi34@adi-incendie.fr](mailto:adi34@adi-incendie.fr)

Siège Social : 1282 CH. DES NÉGADOUX - CS 53000 - 83180 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX - [adi83@adi-incendie.fr](mailto:adi83@adi-incendie.fr) / Tél. 04.94.10.57.10  
SASU ADI au capital de 823 140 euros / Siren : 341 235 679 / APE : 8020Z / N° TVA Intracom : FR89 341 235 679

### S.D.C. 51 ITALIE

C/O CITYA SAINTE VICTOIRE  
25 AVENUE VICTOR HUGO

Concerne : 51 ITALIE  
51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

13090 AIX EN PROVENCE

Réf. Client : 005241 / 049479

No TVA Client : FR91310801477

**FACTURE N° 803995**

**DATE 06/06/2024**

1

DÉSIGNATION		QTÉ	P.U. HT	MONTANT HT	T
Réf. 974163 INTERVENTION DU 04/06/2024 N° 224804 SELON BON POUR ACCORD DEVIS N° 612627					
00002 <b>FOURNITURE ET POSE DE :</b>					
00901 Plan d'intervention avec consignes de sécurité incendie pour bâtiment d'habitation conformément à l'arrêté du 31/01/1986, complété par l'arrêté du 05/02/2013, format A3, support PVC, sous cadre en aluminium, incluant relevé & plan schématique.		1,00	70,70	70,70	1
03470 Traçage, réalisation et mise en forme du plan ***en remplacement du plan non conforme		0,50	60,00	30,00	1
03460 Déplacement		1,00	46,80	46,80	1

Code	Base HT	Taux TVA	Mt TVA
1	147,50	20,00 %	29,50

Total H.T	147,50
Total TVA	29,50
Total TTC	177,00
Acompte	0,00
<b>NET À PAYER</b>	<b>177,00 €</b>

Règlement : CHEQUE

TVA Acquittée sur les débits - Caisse d'Epargne Côte d'Azur  
R.I.B. 18315 10000 08006490033 04 BIC CEPAFRPP831  
IBAN FR76 1831 5100 0008 0064 9003 304

Le : 06/06/2024

FACTURE N° 803995

Montant : 177,00 €

Référence Client : 411007493

**APPEL DE COTISATION**  
**AXA PROTECTION JURIDIQUE**

RESOLUO COPROPRIETE  
51 RUE D ITALIE  
13 AIX EN PROVENCE

M PHILIPPE CHABERT  
Agent Général  
ASSURANCES et PLACEMENTS  
27 RUE DES CORDELIERS  
13100 AIX EN PROVENCE

TEL : 0442935454  
OUVERTURE AGENCE :  
LUN, MAR, MER, JEU. 09h-12h30; 13h30-17h30  
VEN. 09h-12h30; 13h30-17h



07/05/24

AS

AS/AC/CNT0000005078566904/PTF0130293 44



AGCE CITYA BELVIA STE VICTOIRE  
SDC 51 RUE D ITALIE  
25 AV VICTOR HUGO  
CS 30893  
13627 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

La cotisation de votre contrat RESOLUO COPROPRIETE n° 5078566904 arrive à échéance le 01/06/24.

Nous vous remercions d'effectuer votre paiement dans les 10 jours.  
Votre agent général reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'indice d'échéance de votre contrat est de 164,00.  
À la souscription de votre contrat vous avez déclaré un nombre de m<sup>2</sup> ou de lots composant la Copropriété ou l'Association syndicale libre. Si ces éléments ont évolué, rapprochez-vous de votre interlocuteur habituel.  
Profitez de cette occasion pour vous renseigner sur les options disponibles sur votre contrat.

PERIODE DU 01/06/24 AU 31/05/25

Cotisation nette	412,78
Frais et taxes	55,31

MONTANT A REGLER : 468,09 EUR

Information relative au renouvellement ou à la non reconduction des contrats : voir au verso.

**VOIR MODALITES DE REGLEMENT AU VERSO**

E04351 E04351 24/128 12.29.22:44 P2024046 AC055877 8812887 / 882145

En cas de  
modification  
ou d'absence  
de vos  
coordonnées  
bancaires,  
joindre un  
Relevé  
d'identité  
Bancaire

IBAN : FR76 3047 8000 0302 0831 1300 187  
RUM : TIPAX00000000071996237  
ICS : FR14ZZZ391832  
REF OPERATION : 010624000000507856690420  
EMETTEUR : 112020  
PAYEUR : CITYA BELVIA VI  
CONTRAT N° : 0000005078566904

AGCE CITYA BELVIA STE VICTOIRE  
SDC 51 RUE D ITALIE  
25 AV VICTOR HUGO  
CS 30893  
13627 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

**Montant en euros**  
**468,09 €**

**TIPSEPA**



AXA FRANCE 112020  
TSA 50032  
41976 BLOIS CEDEX 9

Date :	_____
Lieu :	_____
Signature : _____	

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AXA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AXA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.  
AXA : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre

EH EH4G61PRO1613



CABINET AGSL  
1140 RUE ANDRE AMPERE  
CS 80544  
13594 AIX EN PROVENCE

A Tours, le 24 février 2025

### AVIS D'ECHEANCE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le détail de votre cotisation :

Multirisque Immeuble		COTISATION DU 01/02/2025 AU 27/02/2025	TOTAL A REGLER
Compagnie	AXA ILE DE FRANCE	Prime Nette	147,29 €
N° Contrat	7457785004	Dont Cat Nat :	0,00 €
		Dont frais compagnie :	0,00 €
N° Quittance	582854	Impôts & Taxes*	17,75 €
Indice		TOTAL TTC Compagnie	165,04 €
Risque	51 RUE D'ITALIE	Frais de courrage	0,00 €

\*Taxes d'assurances dont taxe attentat (cotisation exonérée de TVA, art 261 C 2° du Code Général des Impôts)

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir cette somme, par virement en indiquant le n° de quittance ou par chèque libellé à l'ordre de SAINT PIERRE ASSURANCES.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Service Gestion  
Léa BAU  
02 47 70 00 30

Merci de joindre ce coupon avec votre règlement

Date d'avis	24 février 2025
N° Quittance	582854
N° Contrat	7457785004
Montant	165,04 €

Si vous souhaitez payer par virement  
IBAN : FR7618707006443032152700164  
Code BIC : CCBPFRPPVER



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client	Numéro	Date	13100 AIX-EN-PROVENCE
COP511	MAN-1	31/01/25	

SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025 au 31/01/2025	1,00	49,317			<b>49,32</b>	2

## Echéancier des paiements

Votre règlement par chèque au :

31/01/2025 59,18 €

TOTAL HT 20% 49,32  
TOTAL TVA 20% 9,86

**MONTANT A PAYER TTC 59,18 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
[contact@agsl-syndic.fr](mailto:contact@agsl-syndic.fr)

## Facture

Code Client	Numéro	Date	SDC - 51 RUE D-ITALIE	51 Rue d'Italie	13100 AIX-EN-PROVENCE
COP51	hon-1	04/02/25			

Page 1/1

	Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
	Hono. syndic du 02/25	1,00	100,000			<b>100,00</b>	2

## Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

04/02/2025 120,00 €	TOTAL HT 20%	100,00
	TOTAL TVA 20%	20,00
<b>MONTANT A PAYER TTC</b>		<b>120,00 €</b>





Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

### Avoir

Code Client	Numéro	Date
COP511	MAN-4	11/02/25

### SDC - 51 RUE D-ITALIE

#### 51 Rue d'Italie

13100 AIX-EN-PROVENCE

Page 1/1

	Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Avoir / honoraire				-1,00	100,000	<b>-100,00</b>	2
Avoir / honoraire				-1,00	49,320	<b>-49,32</b>	2

### Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

11/02/2025 -179,18 €

TOTAL HT 20%

-149,32

TOTAL TVA 20%

-29,86

**MONTANT A PAYER TTC**

**-179,18 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client	Numéro	Date	13100 AIX-EN-PROVENCE
COP51I	MAN-5	11/02/25	

SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025 au 31/01/2025	1,00	49,317			49,32	2

## Echéancier des paiements

Votre règlement par chèque au :

11/02/2025 59,18 €

TOTAL HT 20%	49,32
TOTAL TVA 20%	9,86
<b>MONTANT A PAYER TTC</b>	<b>59,18 €</b>



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP511**      hon-2      11/02/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

	Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Hono.	syndic du 02/25	1,00	100,000			<b>100,00</b>	2

## Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

11/02/2025 120,00 €

TOTAL HT 20%                          100,00  
TOTAL TVA 20%                          20,00

**MONTANT A PAYER TTC**                  **120,00 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI1310202400000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

### Avoir

Code Client	Numéro	Date
COP511	MAN-6	11/02/25

### SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie

13100 AIX-EN-PROVENCE

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Avoir / hon 2 - Man 5	-1,00	149,320			<b>-149,32</b>	2

### Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

11/02/2025 -179,18 €

TOTAL HT 20% -149,32  
TOTAL TVA 20% -29,86

**MONTANT A PAYER TTC -179,18 €**





Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP511**      **MAN-7**      **11/02/25**

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Facturation honoraires syndic du 17/01/2025 au 31/01/2025	1,00	59,180			<b>59,18</b>	8

## Echéancier des paiements

Votre règlement par chèque au :

11/02/2025 59,18 €

TOTAL HT 0% DOM

59,18

**MONTANT A PAYER TTC**

**59,18 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI1310202400000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP511**      hon-3      11/02/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Hono. syndic du 02/25	1,00	120,000			<b>120,00</b>	8

## Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

11/02/2025 120,00 €

TOTAL HT 0% DOM

120,00

**MONTANT A PAYER TTC**

**120,00 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP511**      hon-4      05/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Hono. syndic du 03/25	1,00	100,000			<b>100,00</b>	2

## Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

05/03/2025 120,00 €

TOTAL HT 20%	100,00
TOTAL TVA 20%	20,00
<b>MONTANT A PAYER TTC</b>	<b>120,00 €</b>



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP51I**            hon-5        25/03/25

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

	Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Hono. syndic du 04/25		1,00	100,000			<b>100,00</b>	2

## Echéancier des paiements

Votre/Vos virement(s) au :

25/03/2025 120,00 €

**TOTAL HT 20%** 100,00  
**TOTAL TVA 20%** 20,00

**MONTANT A PAYER TTC** **120,00 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI1310202400000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



# Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 19/04/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

**51 RUE D'ITALIE**  
13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202404190578**

AUTRES PRESTATIONS VARIABLES 04/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
19/04/2024 COURRIERS ALUR ENVOI CHEQUES 621303-00 FRAIS POSTAUX	1.00	1.05	1.05
		Total HT	1.05
		TVA	0.00
		Total TTC	1.05

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retriouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



# Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 17/05/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202405170159**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 05/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
17/05/2024 COURRIERS ALUR ENVOI CHEQUES 621303-00 FRAIS POSTAUX	1.00	1.05	1.05
		Total HT	1.05
		TVA	0.00
		Total TTC	1.05

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 002  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 18/07/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202407180185**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 07/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
17/07/2024 SINIS SUIVI ASSUR ALUR      SUIVI RDV ARCHI <b>678000-00 SINISTRES</b>	1.00	129.60	129.60 <b>129.60</b>
28/06/2024 COURRIERS ALUR	1.00	3.24	3.24
01/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	5.00	6.62	33.10
17/07/2024 COURRIERS ALUR      ENVOI CHEQUES	1.00	1.08	1.08
17/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024 <b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>	1.00	6.62	6.62 <b>44.04</b>
		Total HT	173.64
		TVA	0.00
		Total TTC	<b>173.64</b>

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Courtier financier GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 18/07/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered by  
**ICS**

**Relevé No 202407180185**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 07/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
17/07/2024 SINIS SUIVI ASSUR ALUR      SUIVI RDV ARCHI <b>678000-00 SINISTRES</b>	1.00	129.60	129.60 <b>129.60</b>
28/06/2024 COURRIERS ALUR	1.00	3.24	3.24
01/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	5.00	6.62	33.10
17/07/2024 COURRIERS ALUR      ENVOI CHEQUES	1.00	1.08	1.08
17/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	1.00	6.62	6.62
<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>			<b>44.04</b>
		Total HT	173.64
		TVA	0.00
		<b>Total TTC</b>	<b>173.64</b>

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



# Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 18/07/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202407180185**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 07/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
17/07/2024 SINIS SUIVI ASSUR ALUR      SUIVI RDV ARCHI <b>678000-00 SINISTRES</b>	1.00	129.60	129.60 <b>129.60</b>
28/06/2024 COURRIERS ALUR	1.00	3.24	3.24
01/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	5.00	6.62	33.10
17/07/2024 COURRIERS ALUR      ENVOI CHEQUES	1.00	1.08	1.08
17/07/2024 COURRIERS ALUR      FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	1.00	6.62	6.62
<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>			<b>44.04</b>
Total HT		173.64	
TVA		0.00	
<b>Total TTC</b>		<b>173.64</b>	

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 18/07/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202407180185**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 07/2024

<i>Désignation</i>		<i>Quantité</i>	<i>Prix Unit.</i>	<i>Montant</i>
17/07/2024 SINIS SUIVI ASSUR ALUR	SUIVI RDV ARCHI	1.00	129.60	129.60
	<b>678000-00 SINISTRES</b>			<b>129.60</b>
28/06/2024 COURRIERS ALUR		1.00	3.24	3.24
01/07/2024 COURRIERS ALUR	FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	5.00	6.62	33.10
17/07/2024 COURRIERS ALUR	ENVOI CHEQUES	1.00	1.08	1.08
17/07/2024 COURRIERS ALUR	FRAIS POSTAUX JUILLET 2024	1.00	6.62	6.62
	<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>			<b>44.04</b>
			Total HT	173.64
			TVA	0.00
			Total TTC	<b>173.64</b>

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/09/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202409200491**

FRAIS ADM

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
16/09/2024 COURRIERS ALUR FRAIS POSTAUX SEPTEMBRE 2024 621303-00 FRAIS POSTAUX	3.00	1.08	<b>3.24</b>

Total HT 3.24  
TVA 0.00  
**Total TTC 3.24**

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 001 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 21/10/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202410210482**

FRAIS ADM 10/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
26/09/2024 COURRIERS ALUR FRAIS POSTAUX SEPTEMBRE 2024 621303-00 FRAIS POSTAUX	3.00	1.08	3.24
			<b>3.24</b>

Total HT 3.24  
TVA 0.00  
**Total TTC 3.24**

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 002  
Garantie financière CALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/12/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202412200539**

FRAIS ADM 12/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR AG 2024	1.00	129.60	129.60
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR EXPERTISE JUDICIAIRE	1.00	129.60	129.60
<b>678000-00 SINISTRES</b>			<b>259.20</b>
18/12/2024 COURRIERS ALUR FRAIS POSTAUX DECEMBRE 2024	6.00	6.62	39.72
<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>			<b>39.72</b>

Total HT 298.92

TVA 0.00

**Total TTC 298.92**

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière CALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001866

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP51I**      **Cou-1**      **11/02/25**

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

	Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Cou Frais postaux 01/25							
COP51I_2025_Ordre_du_jour_1_15							
Envois Courrier Electronique A.R.		5,00	2,990			<b>14,95</b>	2
Affranchissement		1,00	9,570			<b>9,57</b>	
COP51I_2025_PV_d_AG_1_22							
Envois Courrier Electronique Simple		1,00	0,260			<b>0,26</b>	2
Envois Courrier Electronique A.R.		4,00	2,990			<b>11,96</b>	2
Affranchissement		1,00	0,786			<b>0,79</b>	
Affranchissement		1,00	1,970			<b>1,97</b>	
Affranchissement		1,00	7,400			<b>7,40</b>	
COP51I_2025_Appels_travaux_multiples_1_27							
Envois Courrier Electronique Simple		5,00	0,260			<b>1,30</b>	2
Service de tri C6 prior. 1-3 feuilles max		1,00	0,070			<b>0,07</b>	2
Affranchissement		1,00	0,786			<b>0,79</b>	
COP51I_2025_PV_d_AG_1_27							
Envois Courrier Electronique A.R.		5,00	2,990			<b>14,95</b>	2
Affranchissement		1,00	0,786			<b>0,79</b>	
Affranchissement		1,00	1,970			<b>1,97</b>	
Affranchissement		1,00	7,400			<b>7,40</b>	

## Echéancier des paiements

**TOTAL HT EXO**

**30,68**

Votre règlement par chèque au :

11/02/2025 82,87 €

**TOTAL HT 20%**

**43,49**

**TOTAL TVA 20%**

**8,70**

**MONTANT A PAYER TTC**

**82,87 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 9375804960019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

### Facture

Code Client	Numéro	Date	13100 AIX-EN-PROVENCE
COP51I	Cou-2	20/03/25	

SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Cou Frais postaux 02/25						
COP51I_2025_4_Appel_de_fonds_24_25_avances_2_7						
Service de tri C6 prior. 1-3 feuilles max	1,00	0,070			0,07	2
Affranchissement	1,00	0,786			0,79	
COP51I_2025_AXA_-_MRI_2_24						
Service de tri lettres recommandées en nombre	1,00	0,350			0,35	2
Affranchissement	1,00	6,070			6,07	
COP51I_2025_Contrat_d_assurance_MRI_-_51_Rue_2_27						
Affranchissement	1,00	9,180			9,18	

### Echéancier des paiements

TOTAL HT EXO 16,04

Votre règlement par chèque au :

20/03/2025 16,54 €

TOTAL HT 20% 0,42  
TOTAL TVA 20% 0,08

MONTANT A PAYER TTC 16,54 €



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI1310202400000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496



## Facture Honoraires

**BIEN CHEZ SOI** [Citya Qualité]  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 19/04/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Facture Honoraires N° 2024041917050155**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Avril 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoraires

**BIEN CHEZ SOI** [ CityaQualité ]  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 10/05/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Facture Honoraires N° 2024051017210157**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Mai 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 92 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 000 603  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoriaires



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/06/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Facture Honoriaires N° 2024062009590159**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Juin 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 101 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 427  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière CALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001866

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoraires



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 17/07/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

### Facture Honoraires N° 2024071718140158

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Juillet 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 63 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 062  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoriaires



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 19/08/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICSO**

### Facture Honoriaires N° 2024081915200159

Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel

Honoraires Aout 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière CALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoriaires



Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/09/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
By  
**ICS**

**Facture Honoriaires N° 2024092010480158**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoriaires Septembre 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#) Location Gestion Vente Syndic



## Facture Honoraires

**BIEN CHEZ SOI** CityaQualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 21/10/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Facture Honoraires N° 2024102115050158**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Octobre 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 501 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 000 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



## Facture Honoraires

**BIEN CHEZ SOI** CityaQualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/11/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Facture Honoraires N° 2024112010250159**

**Montant prévu au budget prévisionnel : 1500.00 Euro TTC Annuel**

Honoraires Novembre 2024

Montant H.T	104.17 Euro
T.V.A 020.00 %	20.83 Euro
<b>Montant T.T.C</b>	<b>125.00 Euro</b>

Le Syndic

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALLIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



# Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/11/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

**51 RUE D'ITALIE**  
13100 AIX EN PROVENCE

Powered by  
**ICS**

**Relevé No 202411200086**

FRAIS ADM 11/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
14/11/2024 CONVOCATION ALUR ENVOI CV 2024 12 11	1.00	8.66	8.66
<b>622203-00 FRAIS D'AG ET CS</b>			<b>8.66</b>
Dont TVA 20.00			1.44
		Total HT	7.22
		TVA	1.44
		<b>Total TTC</b>	<b>8.66</b>

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



Maxime PLANTARD  
Jean-Michel ROCHAS  
Julie ROUILLIER  
Martial VIRY  
*Avocats Associés*

Annabelle GERMAIN-ALAMARTINE  
Matthieu MOLINES  
Pauline REGE  
Marinella MATTERA  
*Avocats*  
Alain ROUSTAN  
Marc BERIDOT  
*Avocats Consultants*

SDC 51 Rue d'Italie  
AGSI  
CENTRE D'AFFAIRES ACTIMART  
CS 80544  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Nos Références : 0214006 / ALBERT - CHAMBON / SCI CHIARA / MP/  
Vos Références :

**FACTURE N° 202597303726 du 24 janvier 2025**

Honoraires .....	400,00 €
Total HT soumis à TVA : .....	400,00 €
 TVA à 20,00 % : .....	80,00 €
 <b>Total T.T.C. : .....</b>	<b>480,00 €</b>
 <b>NET A PAYER : .....</b>	<b>480,00 €</b>

**ATTENTION**

**NOS COORDONNEES BANCAIRES ONT CHANGE**

Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de la SCP DAYDE PLANTARD ROCHAS  
VIRY

Ou régler par virement : IBAN :FR7630003031440002000721252

**NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR MENTIONNER LES  
REFERENCES DU DOSSIER OU LE NUMERO DE FACTURE LORS DU  
PAIEMENT**

SWIFT BIC CONNECTING BIC : SOGEFRPP

N° de TVA intracommunautaire : FR37782686380

RCS Aix en Provence : D 782 686 380 - SIRET 78268638000042

En cas de non règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la facture correspondante, il sera dû, conformément à la Loi, une pénalité déterminée sur la base d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal, TVA en sus.

(Mention obligatoire en vertu de la Loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992).

R.C.S. Aix en Provence  
N° D 782 686 380

Siret : 78268638000042

TVA intracommunautaire :  
FR37782686380

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.





# Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/06/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

**51 RUE D'ITALIE**  
13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202406200539**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 06/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
20/06/2024 MISE EN DEMEUR.TIERS ALUR FRAIS MISE EN DEMEURE TIERS	1.00	45.60	45.60
622303-00 AUTRES HONORAIRES SYNDIC			<b>45.60</b>
Dont TVA 20.00			7.60
	Total HT	38.00	
	TVA	7.60	
	<b>Total TTC</b>	<b>45.60</b>	

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)   
■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



AGENCE AGSL

SDC 51 RUE D ITALIE

1140 Rue Ampere

CS 80544

13594 Aix en Provence

Facture N°	Date	Client
FA202502158	03/02/2025	AGENCEAGSL

Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
LOCATION SALLE DE REUNION AU CENTRE AFFAIRES ACTIMART SDC 51 RUE D ITALIE  Location Salle de réunion Ronde le 25/01/25 de 8h30 à 13h	1	61,00			61,00	4

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
4	61,00	20,00	12,20

Total HT	61,00
Net HT	61,00
Total TVA	12,20
Total TTC	73,20
<b>NET A PAYER</b>	<b>73,20</b>

Facture payable pour la somme de 73,20 Euros par Prélèvement.

Pénalités de retard (taux annuel) : 10,75% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

**GESTION PARTICIPATION FINANCES - Actimart - 1140, rue Ampère - CS 80544 - 13594 AIX EN PROVENCE Cedex 03**

Tél : 04 42 16 47 16 - Fax 04 42 16 47 00 - E-Mail : centre-affaires@actimart.fr - Site : centre-affaires-actimart.fr

N°TVA Intracom. FR00 392 984 050 - Agrément préfectoral N° 2019/AEFDJ/13/11

SAS au capital de 80.000 € - RCS Aix en Provence B 392 984 050 - NAF 8211 Z

Domiciliation bancaire CCM AIX CHAPELIERS - IBAN FR76 1027 8079 6300 0202 0160 148



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

### Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP51I**            **MAN-2**            **05/02/25**

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Reprise comptable 2024 - 2025	1,00	550,000			<b>550,00</b>	

Echéancier des paiements

**TOTAL HT EXO**

550,00

Votre/Vos virement(s) au :

05/02/2025 550,00 €

0,00

**MONTANT A PAYER TTC**

**550,00 €**





Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

## Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP51I**            **MAN-8**            **25/02/25**

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
---------	--------	-----	------	--------	---------	-----

Constitution du dossier transmis au bureau central de tarification	1,00	166,670		<b>166,67</b>		
--------------------------------------------------------------------	------	---------	--	---------------	--	--

Echéancier des paiements

**TOTAL HT EXO**

**166,67**

Votre/Vos virement(s) au :

25/02/2025 166,67 €

0,00

**MONTANT A PAYER TTC**

**166,67 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496

3, Boulevard Giraud  
B.P. 34  
20288 BASTIA CEDEX

Tél. 04.95.34.94.00  
Fax. 04.95.32.37.92

[scpqjdp@orange.fr](mailto:scpqjdp@orange.fr)

Référence à rappeler :

**C045611**

AGC / FAC  
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE  
c/ CHIARA

Dossier suivi par :

Vos Réfs :  
2023-0260

Paiement par carte bancaire  
accepté



ou par virement sur notre compte C.D.C.  
I.B.A.N.  
FR24 4003 1000 0100 0016 8099 R69  
CDCG FR PPXXX

T.V.A. : FR61 484 195 078  
N° Siret : 484 195 078 00031  
Code Naf : 741 A

Membre d'une association de gestion  
agrée acceptant à ce titre le règlement des  
honoraires par chèques

N° de déclaration C.I.L. :

Conformément à l'article 39 de la loi Informatique et Libertés  
du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de  
rectification aux informations qui vous concernent. Pour  
exercer ce droit, veuillez-vous adresser aux personnes  
habilitées de l'Etude.

Etude ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 18h

# SCP Philippe de PETRICONI

Huissier de Justice associé

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE  
IMMOBILIER "51 RUE D'ITALIE"

25 AVENUE VICTOR HUGO

13100 AIX EN PROVENCE

**RELANCE**

BASTIA, le 22.01.2024

## NOTE DE FRAIS N°100091

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T	T.V.A.	Débours	T.T.C.
13.11.2023	ASSIG SYNDICAT -CH	43,85	1	8,77	0,95	53,57

T	Taux T.V.A	Montant H.T.	Montant T.V.A.
0		0,95	
1	20,00	43,85	8,77

TOTAL TTC	ACOMPTE DU DEFENDEUR	ACOMPTE DU DEMANDEUR	NET A PAYER
53,57			53,57

Dans l'attente de votre règlement.

Veuillez agréer Monsieur le Syndic nos salutations distinguées.

Philippe DE PETRICONI



# **Georges GOMEZ**

## **RAYNE SALOMEZ GOMEZ**

Avocats

45, rue Emilien Gautier - 13290 Aix-en-Provence

① 04 42 38 07 62

✉ secretariat@rsg-avocats.fr

**51 RUE D'ITALIE**

51 rue d'Italie  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Aix-en-Provence, le 8 décembre 2024

### **Note d'Honoraires**

N. Réf. : GG/VC - SDC 51 RUE D'ITALIE / SCI CHIARA (GRIMALDI)

Dos. : 2023-0260 GG//GG

V. Réf. :

**Facture n° GG24096**

Réunion d'expertise du 04.12.2024

Honoraires .....	850,00 €
<i>Assistance à réunion d'expertise y compris compte rendu</i>	
Total H.T.....	850,00 €
Total TVA 20 %.....	170,00 €
<b>Total T.T.C .....</b>	<b>1 020,00 €</b>

Cette facture est à acquitter à l'ordre de Georges GOMEZ

### **PAIEMENT A RECEPTION**

### **ATTENTION NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES**

Coordonnées bancaires pour règlement par virement			
Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
3004	00702	00010070423	60
	IBAN		BIC
	FR76 3000 4007 0200 0100 7042 360		BNPAFRPPXXX



Numéro Date N° intracom. client  
**F24504** 11/09/24

N° de Facture à reporter au moment du règlement

32 avenue des Chasséens  
I Avon  
3120 Gardanne

Référence A23-1229  
51 RUE D'ITALIE

13100 AIX EN PROVENCE

Sujet

**CITYA Sainte victoire**  
25 AVENUE VICTOR HUGO

13100 Aix-en-Provence

## Facture

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	TTC
01	Affaissement du 5ème étage en attique visite déjà effectuée notre prix comprend la deuxième visite à réaliser après sondage - Etude préalable du dossier - Analyse des pathologies - Détermination et préconisation des travaux à prioriser - Contrôle des risques et dangers en relation avec la sécurité des occupants - Etablissement d'un rapport détaillé - Visites techniques sur site, repérage des pathologies et analyse - Réalisation d'un rapport détaillé et d'un reportage photographique	1.000	1 200.000		1 200.00	

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
	1 200.00	20%	240.00	1 200.00	0.00	1 440.00	0.00	1 440,0
<b>Total</b>	<b>1 200.00</b>		<b>240.00</b>					

Conditions de règlement : le 11/09/24  
Chèque

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties le vendeur se réserve le droit de suspendre les commandes en cours.  
En cas de paiement anticipé aucun escompte ne sera accordé.  
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, par jour de retard.  
En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros par facture sera due au titre des frais de recouvrement.

› Sage

Page

Téléphone : 04 42 29 79 09  
Courriel : [delphine.teissier@dmi-provence.fr](mailto:delphine.teissier@dmi-provence.fr)  
Site : <https://www.dmi-provence.fr/>

N° Siret : 40267904700025  
N.A.F. : 7112B  
N° intracommunautaire : FR26402679047

Coordonnées bancaires :  
FR76 3000 3024 2100 0200 2161 5  
BIC : SOGEFRPP

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DMI PROVENCE AU 1ER JUIN 2022

### Conclusion du contrat

La commande de services implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux du client.

### Prix Les services sont facturés

Informément au devis émis et validé par le client, au jour de la passation de commande. Toutefois, si pour des raisons émanant de la seule responsabilité du client (demande de report, retard du projet), le délai de réalisation de la prestation était postérieur de 12 mois à la signature du devis, DMI Provence se réserve le droit de majorer la facture du montant lié à l'indice SYNTEC. Dans ce cas, la facture définitive de la prestation réalisée se fera à la valeur suivante : = Prix initial indiqué sur le devis/ Indice SYNTEC le mois de signature du contrat x Indice SYNTEC le mois de réalisation de la prestation.

### Devis

Société DMI Provence reçoit des demandes de service de la part de clients habituels ou ponctuels. Ces demandes font l'objet d'une analyse rapide de faisabilité. DMI Provence se réserve le droit de décliner des demandes qui ne correspondent pas à ses existences structurelles qui lui sembleraient irréalistes, pénileuses, incomplètes ou ne correspondant pas aux usages de la profession. En particulier, des demandes de régularisation pour travaux déjà engagés, ou sur des édifices présentant un péril pourront être refusés par DMI Provence. Toute demande de service acceptée fera l'objet de l'émission d'un devis. Le devis décrira les différentes prestations réalisées par DMI Provence. Ces prestations sont par nature conformes aux règles de l'art de la profession des bureaux d'études techniques du bâtiment. Le client ne pourra en aucun cas contester les méthodes et conclusions émises par DMI Provence. Il est recommandé de s'assurer préalablement à la signature du devis que le devis correspond bien à sa demande définitive. Le devis est valable 2 mois à compter de sa date d'émission. Au-delà, son prix peut être révisé par DMI Provence.

### Commande

Le devis signé par le client prendra le statut de commande dès que DMI Provence aura perçu l'acompte ou le règlement tel que prévu aux articles 9 et 10 ci-dessous.

### Réalisation de la prestation

La réalisation de la prestation consiste en une étude de structure technique du bâtiment existant, à construire ou à aménager. Cette étude décrite dans le devis est réalisée dans les meilleurs délais par DMI Provence, une fois que le devis a pris le statut de commande. Si tous les éléments techniques et si l'accès au lieu objet des travaux sont à disposition de DMI Provence, le délai d'exécution ne pourra pas excéder 60 jours. Le client qui ne recevra pas dans ce délai mais qui souhaiterait obtenir le résultat des études promises, devra signifier sa demande à DMI Provence par LRAR. À défaut de réception du courrier, DMI Provence disposera d'un délai de 15 jours pour fournir au client les explications sur les raisons empêchant la livraison de l'étude, ou devra remettre l'étude au client. Si le client pourra exiger le remboursement entier de la prestation.

En cas de manquant(s) dans l'étude délivrée, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de trois jours, suivant la date de livraison de la prestation, par LRAR auprès du vendeur.

Le client devra alors prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les obligations contractuelles et pourra demander au vendeur de faire les réparations nécessaires.

### Facturation et taux de TVA applicable

La facturation intervient dès après la réalisation du rapport technique. Pour son montant HT, elle reprendra les éléments HT mentionnés dans le devis. La TVA appliquée sur la facture sera la TVA en vigueur au jour de la facturation, même si elle est différente de celle mentionnée dans le devis. Le taux de TVA est le taux de droit "normal". Le client peut, suivant la législation, bénéficier d'un taux intermédiaire, d'un taux réduit, d'un taux particulier ou d'une exonération de TVA, il lui incombe de fournir à DMI Provence tous les justificatifs attestations permettant l'application de ce taux. À défaut d'avoir fourni préalablement à la facturation l'ensemble de ces éléments, le taux normal sera définitivement appliqué.

### Livraison de la prestation

La livraison de l'étude pourra intervenir sous plusieurs formes suivant le besoin du client, l'urgence ou les informations à disposition de DMI Provence. La livraison pourra intervenir sous forme de dossier papier, remise en main propre au client dans les bureaux de DMI Provence, envoi en courrier simple ou par LRAR, et enfin envoi par mail, ou par téléchargement. La livraison n'interviendra qu'après respect par le client des conditions de règlement décrite dans les paragraphes 9 et 10 ci-dessous.

### Garantie et Assurance

DMI Provence apporte le plus grand soin à l'exécution de la prestation de service conforme au devis signé par le client. En cas de défaut dans l'étude, fournie par DMI Provence avant la réalisation des travaux ou toute décision administrative prise sur la base du rapport d'étude, l'obligation de DMI Provence sera limitée à la réparation ou au complément de l'étude, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts de l'étude liés à des informations dont le client aurait connaissance au moment de la réalisation de l'étude et qui n'auraient pas été transmises à DMI Provence. Sont également exclus de la garantie les décisions et modifications prises par le client et sans rapport avec la demande ayant précédé le devis (par exemple étude utilisée pour une autre construction/ localisation).

### Conditions de règlement pour les professionnels

DMI Provence entend par professionnels les professionnels du bâtiment faisant appel de manière courante aux bureaux d'études, tels que architectes, artisans, syndics, agences immobilières, sans que cette liste soit limitative. Sauf conditions particulières, pour ces clients dits "professionnels", un acompte de 30% du devis TTC devra être versé à la signature du devis. Dans certains cas, et à la demande du client, une partie du dossier pourra être livrée de manière plus rapide. La livraison de ce "rapport préliminaire" ou "étude partielle" donnera lieu à versement d'un acompte complémentaire de 30% du devis TTC, qui portera le total des acomptes à 60%. Les acomptes versés ne sont pas remboursables sauf si DMI Provence constate qu'il lui est impossible de réaliser l'étude sans que la responsabilité puisse être imputée au client. Dans ce cas, DMI Provence signifiera au client par tous moyens l'impossibilité de réaliser l'étude, et restituera le ou les acomptes. Si le client ne fournit pas les éléments demandés ou l'accès au lieu de l'étude, ou si les acomptes resteront la propriété de DMI Provence à l'issue d'un délai de 12 mois, sauf révision du tarif prévu à l'article 2 ci-dessus et signé par le client dans le délai prévu à l'article 3 ci-dessus, ou si le client ne fournit pas les éléments demandés ou l'accès au lieu de l'étude, le ou les acomptes resteront la propriété de DMI Provence à l'issue d'un délai de 12 mois, sauf révision du tarif prévu à l'article 2 ci-dessus et signé par le client dans le délai prévu à l'article 3 ci-dessus. A l'issue de ces 2 délais successifs, l'acompte reste la propriété de DMI Provence. Le solde de la facture finale devra être réglée préalablement à la remise du dossier définitif. DMI Provence préviendra le client dès que le rapport technique sera achevé et ce rapport sera remis au client final dès paiement définitif et intégral. Un escompte n'est pas accepté pour paiement anticipé.

### - Conditions de règlement pour les non-professionnels

DMI Provence entend par non-professionnels, tous les autres clients ne faisant pas appel de manière courante aux bureaux d'études, que ces clients soient des personnes morales ou des personnes physiques. Sauf conditions particulières, pour ces clients dits "non-professionnels", un acompte de 30% du devis TTC devra être versé à la signature du devis. Dans certains cas, et à la demande du client, une partie du dossier pourra être livrée de manière plus rapide. La livraison de ce "rapport préliminaire" ou "étude partielle" donnera lieu à versement d'un acompte complémentaire de 30% du devis TTC, qui portera le total des acomptes à 60%. Les acomptes versés ne sont pas remboursables sauf si DMI Provence constate qu'il lui est impossible de réaliser l'étude sans que la responsabilité puisse être imputée au client. Dans ce cas, DMI Provence signifiera au client par tous moyens l'impossibilité de réaliser l'étude, et restituera le ou les acomptes. Si le client ne fournit pas les éléments demandés ou l'accès au lieu de l'étude, le ou les acomptes resteront la propriété de DMI Provence à l'issue d'un délai de 12 mois, sauf révision du tarif prévu à l'article 2 ci-dessus et signé par le client dans le délai prévu à l'article 3 ci-dessus. A l'issue de ces 2 délais successifs, l'acompte reste la propriété de DMI Provence. Le solde de la facture finale devra être réglée préalablement à la remise du dossier définitif. DMI Provence préviendra le client dès que le rapport technique sera achevé et ce rapport sera remis au client final dès paiement définitif et intégral. Un escompte n'est pas accepté pour paiement anticipé.

Les informations nominatives qui sont demandées au client lors de la demande de service sont indispensables à la réalisation de celle-ci. Ces informations sont conservées par nos soins sur une période équivalente à la garantie décennale des travaux conséquences de la prestation de service. Elles peuvent être communiquées en cas de besoin à des sociétés prestataires de service de DMI Provence, liées par engagement de confidentialité, en particulier assurance et cabinet de recouvrement. En application de la loi du 6 janvier 1978, et au règlement RGPD "UE 2016/679" du 27 Avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'un droit à l'oubli, ainsi que de l'obligation de protection de ses données.

### - Attribution de juridiction

Toutes les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.



# Facture

## SAS MIDI CORDES

240 Chemin des Cardeaux  
13510 EGUILLES

Tél :

Tél portable : 06 42 00 52 64

Site web : [www.midicordes.com](http://www.midicordes.com)

Email : [contact@midicordes.com](mailto:contact@midicordes.com)

### Adresse Livraison/Chantier

51 rue d'Italie  
13100 AIX EN PROVENCE

AGSL

1140 rue André Ampère

CS80544

13594 Aix-en-Provence Cedex 3

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA000000480	12/02/2025	CL00167	12/02/2025		

Date de livraison : 12/02/2025

Référence : Mise en place d'un filet pare gravat sur corniche coté rue .

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT
Transféré de : Commande N° CM00000455 du 12/02/2025.			
Transféré de : Devis N° DE00000936 du 15/01/2025.			
Installer le chantier, acheminer le matériel. Mettre en place le périmètre de sécurité en pied de zone d'intervention. Protéger les ouvrages fragiles et exposés. Installer les mains courantes + cordes de maintien.	1,00	0,00	0,00
<b>Corniche coté rue :</b> Sonder et purger les parties instables ou sonnant creux, brosser mécaniquement les aciers corrodés et passiver soigneusement à l'aide d'un inhibiteur de corrosion.	1,00	1 620,00	1 620,00
Installer les pitons + cablette et tendere .			
Installer un filet pare gravats sur l'ensemble de la corniche .			
<b>NB: Un accès au toit devra nous être fourni .</b>			
<b>Si des tuiles sont cassées elles seront systématiquement remplacées .</b>			
Nettoyer, évacuer les décombres et replier le chantier.	1,00	0,00	0,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

<b>Taux</b>	<b>Base HT</b>	<b>Montant TVA</b>	<b>Total HT</b>	1 620,00
10,00	1 620,00	162,00	<b>Total TVA</b>	162,00
			<b>Total TTC</b>	1 782,00
			<b>Acomptes</b>	0,00
			<b>Retenue de garantie</b>	0,00
			<b>Net à payer</b>	1 782,00 €

### Coordonnées bancaires société :

Banque : CIC

RIB : 10096180710004649360173

IBAN : FR7610096180710004649360173

BIC : CMCIFRPP

Siret : 90156700800015 - APE : 4399D - N° TVA intracom : FR81901567008

1 sur 1



Numéro Date N° intracom. client  
**F250070** 29/01/25

N° de Facture à reporter au moment du règlement

32 avenue des Chasséens  
I Avon  
3120 Gardanne

Référence A25-18  
51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

**SDC 51 RUE D'ITALIE**  
C/° AGSI  
1140 rue André Ampère - CS 80544  
13100 Aix-en-Provence

Sujet

## Facture

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	TTC
09	Plans d'étalement supplémentaires à la demande de l'expert judiciaire et contrôle de l'étalement	1.000	1 900.000		1 900.00	

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
	1 900.00	20%	380.00	1 900.00	0.00	2 280.00	0.00	2 280,0
<b>Total</b>	<b>1 900.00</b>		<b>380.00</b>		<b>Conditions de règlement :</b>	<b>le 29/01/25</b>	<b>Non défini</b>	<b>2 280.0</b>

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties le vendeur se réserve le droit de suspendre les commandes en cours.  
En cas de paiement anticipé aucun escompte ne sera accordé.

En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, par jour de retard.

En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros par facture sera due au titre des frais de recouvrement.

) Sage

Page

Téléphone : 04 42 29 79 09  
Courriel : [delphine.teissier@dmi-provence.fr](mailto:delphine.teissier@dmi-provence.fr)  
Site : <https://www.dmi-provence.fr/>

N° Siret : 40267904700025  
N.A.F. : 7112B  
N° intracommunautaire : FR26402679047

Coordonnées bancaires :  
FR76 3000 3024 2100 0200 2161 5  
BIC : SOGEFRPP

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE DMI PROVENCE AU 1ER JUIN 2022

## Conclusion du contrat

La commande de services implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux du client.

## Prix Les services sont facturés

Informément au devis émis et validé par le client, au jour de la passation de commande. Toutefois, si pour des raisons émanant de la seule responsabilité du client (demande de report, retard du projet), le délai de réalisation de la prestation était postérieur de 12 mois à la signature du devis, DMI Provence se réserve le droit de majorer la facture du montant lié à l'indice SYNTEC. Dans ce cas, la facture définitive de la prestation réalisée se fera à la valeur suivante : = Prix initial indiqué sur le devis/ Indice SYNTEC le mois de signature du contrat x Indice SYNTEC le mois de réalisation de la prestation.

## Devis

Société DMI Provence reçoit des demandes de service de la part de clients habituels ou ponctuels. Ces demandes font l'objet d'une analyse rapide de faisabilité. DMI Provence se réserve le droit de décliner des demandes qui ne correspondent pas à ses existences structurelles qui lui sembleraient irréalistes, périlleuses, incomplètes ou ne correspondant pas aux usages de la profession. En particulier, des demandes de régularisation pour travaux déjà engagés, ou sur des édifices présentant un péril pourront être refusés par DMI Provence. Toute demande de service acceptée fera l'objet de l'émission d'un devis. Le devis décrira les différentes prestations réalisées par DMI Provence. Ces prestations sont par nature conformes aux règles de l'art de la profession des bureaux d'études techniques du bâtiment. Le client ne pourra en aucun cas contester les méthodes et conclusions émises par DMI Provence. Il est recommandé de s'assurer préalablement à la signature du devis que le devis répond bien à sa demande définitive. Le devis est valable 2 mois à compter de sa date d'émission. Au-delà, son prix peut être révisé par DMI Provence.

## Commande

Le devis signé par le client prendra le statut de commande dès que DMI Provence aura perçu l'acompte ou le règlement tel que prévu aux articles 9 et 10 ci-dessous.

## Réalisation de la prestation

La réalisation de la prestation consiste en une étude de structure technique du bâtiment existant, à construire ou à aménager. Cette étude décrite dans le devis est réalisée dans les meilleurs délais par DMI Provence, une fois que le devis a pris le statut de commande. Si tous les éléments techniques et si l'accès au lieu objet des travaux sont à disposition de DMI Provence, le délai de réalisation ne pourra pas excéder 60 jours. Le client qui ne recevra pas dans ce délai mais qui souhaiterait obtenir le résultat des études promises, devra signifier sa demande à DMI Provence par LRAR à sa réception par courrier. DMI Provence disposera d'un délai de 15 jours pour fournir au client les explications sur les raisons empêchant la livraison de l'étude, ou devra remettre l'étude au client. En tout état de cause, le client pourra exiger le remboursement entier de la prestation. En cas de manquant(s) dans l'étude délivrée, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de trois jours, suivant la date de livraison de la prestation, par LRAR auprès du vendeur. Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

## Facturation et taux de TVA applicable

La facturation intervient dès après la réalisation du rapport technique. Pour son montant HT, elle reprendra les éléments HT mentionnés dans le devis. La TVA appliquée sur la facture sera la TVA en vigueur au jour de la facturation, même si elle est différente de celle mentionnée dans le devis. Le taux de TVA est le taux de droit "normal". Le client peut, suivant la législation, bénéficier d'un taux intermédiaire, d'un taux réduit, d'un taux particulier ou d'une exonération de TVA, il lui incombe de fournir à DMI Provence tous les justificatifs attestations permettant l'application de ce taux. A défaut d'avoir fourni préalablement à la facturation l'ensemble de ces éléments, le taux normal sera définitivement appliqué.

## Livraison de la prestation

La livraison de l'étude pourra intervenir sous plusieurs formes suivant le besoin du client, l'urgence ou les informations à disposition de DMI Provence. La livraison pourra intervenir sous forme de dossier papier, remise en main propre au client dans les bureaux de DMI Provence, envoi en courrier simple ou par LRAR, et enfin envoi par mail, ou par téléchargement. La livraison n'interviendra qu'après respect par le client des conditions de règlement décrite dans les paragraphes 9 et 10 ci-dessous.

## Garantie et Assurance

DMI Provence apporte le plus grand soin à l'exécution de la prestation de service conforme au devis signé par le client. En cas de défaut dans l'étude, constaté par DMI Provence avant la réalisation des travaux ou toute décision administrative prise sur la base du rapport d'étude, l'obligation de DMI Provence sera limitée à la réparation ou au complément de l'étude, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts de l'étude liés à des informations dont le client aurait connaissance au moment de la réalisation de l'étude et qui n'auraient pas été transmises à DMI Provence. Sont également exclus de la garantie les décisions et modifications prises par le client et sans rapport avec la demande ayant précédé le devis (par exemple étude utilisée pour une autre construction/ localisation).

## Conditions de règlement pour les professionnels

Il entend par professionnels les professionnels du bâtiment faisant appel de manière courante aux bureaux d'études, tels que architectes, artisans, syndics, agences immobilières, sans que cette liste soit limitative. Sauf conditions particulières, pour ces clients dits "professionnels", un acompte de 30% du devis TTC devra être versé à la signature du devis. Dans certains cas, et à la demande du client, une partie du dossier pourra être livrée de manière plus rapide. La livraison de ce "rapport préliminaire" ou "étude partielle" donnera lieu à versement d'un acompte complémentaire de 30% du devis TTC, qui portera le total des acomptes à 60%. Les acomptes versés ne sont pas remboursables sauf si DMI Provence constate qu'il lui est impossible de réaliser l'étude sans que la responsabilité puisse être imputée au client. Dans ce cas, DMI Provence signifiera au client par tous moyens l'impossibilité de réaliser l'étude, et restituera le ou les acomptes. Si le client ne fournit pas les éléments demandés ou l'accès au lieu de l'étude, ou si les acomptes resteront la propriété de DMI Provence à l'issue d'un délai de 12 mois, sauf révision du tarif prévu à l'article 2 ci-dessus et signé par le client dans le délai prévu à l'article 3 ci-dessus. À l'issue de ces 2 délais successifs, l'acompte reste la propriété de DMI Provence. Le solde de la facture finale devra être réglée au plus tard 30 jours après son émission qui accompagnera le rapport d'étude technique. En cas de retard de paiement, DMI Provence pourra suspendre toutes les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard d'un montant égal à 10 fois le taux d'intérêt légal, prorata temporis. De plus, le client se verra appliquer, conformément à l'article L 441-9, I, alinéa 5 et D 441-5 du Code de commerce, une indemnité pour frais de recouvrement forfaitaire de 40€. Ces pénalités et indemnités seront exigibles sur simple demande de DMI Provence, formalisées par une facture au client. Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

- Conditions de règlement pour les non-professionnels

Il entend par non-professionnels, tous les autres clients ne faisant pas appel de manière courante aux bureaux d'études, que ces clients soient des personnes morales ou des personnes physiques. Sauf conditions particulières, pour ces clients dits "non-professionnels", un acompte de 30% du devis TTC devra être versé à la signature du devis. Dans certains cas, à la demande du client, une partie du dossier pourra être livrée de manière plus rapide. La livraison de ce "rapport préliminaire" ou "étude partielle" donnera lieu à versement d'un acompte complémentaire de 30% du devis TTC, qui portera le total des acomptes à 60%. Les acomptes versés ne sont pas remboursables sauf si DMI Provence constate qu'il lui est impossible de réaliser l'étude sans que la responsabilité puisse être imputée au client. Dans ce cas, DMI Provence signifiera au client par tous moyens l'impossibilité de réaliser l'étude, et restituera le ou les acomptes. Si le client ne fournit pas les éléments demandés ou l'accès au lieu de l'étude, ou si les acomptes resteront la propriété de DMI Provence à l'issue d'un délai de 12 mois, sauf révision du tarif prévu à l'article 2 ci-dessus et signé par le client dans le délai prévu à l'article 3 ci-dessus. À l'issue de ces 2 délais successifs, l'acompte reste la propriété de DMI Provence. Le solde de la facture finale devra être réglée préalablement à la remise du dossier définitif. DMI Provence préviendra le client dès que le rapport technique sera achevé et ce rapport sera remis au client final dès paiement définitif et intégral. Un escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

## - Informatique et Liberté /RGPD

Toutes les informations nominatives qui sont demandées au client lors de la demande de service sont indispensables à la réalisation de celle-ci. Ces informations sont conservées par nos soins sur une période équivalente à la garantie décennale des travaux conséquences de la prestation de service. Elles peuvent être communiquées en cas de besoin à des sociétés prestataires de service de DMI Provence, liées par engagement de confidentialité, en particulier assurance et cabinet de recouvrement. En application de la loi du 6 janvier 1978, et au règlement RGPD "UE 2016/679" du 27 Avril 2016, le client bénéfice d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'un droit à l'oubli, ainsi que de l'obligation de protection de ses données.

## - Attribution de juridiction

Toutes les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de commerce d'Aix en Provence.

# QUALIRENOVATION

Maçonnerie générale neuf & rénovation

3 Avenue Louise Michel  
13120 Gardanne  
106.26.88.15.31  
mail qualirenovation@aol.fr



Siret 53882632200017  
Sarl capital 15 000 €  
N° TVA FR71538826322  
NAF 4399C 1

Lieu : 51 rue d'Italie  
13100 AIX EN PROVENCE

Objet : Travaux supplémentaires d'étalement  
selon recommandations de l'expert

Copropriété du 51 rue d'Italie  
SDC 51 RUE D'ITALIE C° AGSL  
51 rue d'Italie  
13100 AIX EN PROVENCE

Facture N°	Date	Représentant	Mode de règlement	Devise
20250200774	13/02/2025	Yahiaoui Moussa	Par virement	EUROS

Référence	Désignation	Qte	P.U. HT	P.U. Net	Montant HT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement &amp; mise en place du chantier</li> <li>- Fourniture de bastaings suivant recommandation du BET</li> <li>- Fourniture d'étais soit <b>trois unités</b> par étage</li> <li>- Étalement supplémentaire au niveau de l'appartement du 3<sup>e</sup> étage (plus trois étais)</li> <li>- Étalement au niveau de la cage d'escalier jusqu'au RDC (trois étais par étage)</li> <li>- Investigation &amp; sondage dans l'appartement du 4<sup>e</sup> étage suite à la demande du BET</li> <li>- Réfection étalement de la cage d'escalier du 4<sup>e</sup> étage.</li> </ul>	Ens.	1.00	3629.00	3629.00 1

Taux TVA	Montant HT	Port & Embal.	Montant TVA	Total HT	
0.00 1	3629.00		362.90	3629.00	

*En votre aimable règlement*

Echéance 12/03/2025

IBAN : FR76 1009 6181 5600 0891 6500 157  
BIC : CMCFRPP

Total HT	3629.00
Total TVA	362.90
Total TTC	3991.90
Net à payer en EUROS	3991.90

*Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal.  
(Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).*

**Maitre Yoann LEANDRI**  
Avocat  
25, Cours Pierre Puget  
13006 Marseille  
Tél : 09.81.88.89.46  
E-mail : leandri.avocat@gmail.com

Dossier : - /

**SCI CHIARA**  
VILLAGE  
20229 CAMPANA

Marseille, le 15 janvier 2025

Nos références : 20230783 - SCI CHIARA / CITYA - PONT TARRIT  
Date d'échéance : 14/02/2025

**NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES N°: 20250012**

<b>Honoraires</b>	<b>600,00 €</b>
Rédaction d'une requête : ordonnance en vue de désignation judiciaire d'un syndic	
<b>Frais d'urgence : 300,00 €</b>	<b>non facturé</b>
<b>Frais de déplacement : 49,86 €</b>	<b>non facturé</b>
Marseille Aix en Pce AR 67 KM 67 X 0,595 = 39,86 € Forfait parking 10 €	
Total soumis	600,00 €
Montant TVA à 20,00 %	120,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>720,00 €</b>

**En votre aimable règlement**

Le débiteur professionnel des sommes dues à l'avocat, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ (art.D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (art.L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Le règlement de cette facture doit intervenir au comptant à réception. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera appliqué.  
Les intérêts de retard applicables 30 jours après l'émission de la facture sont de trois fois le taux d'intérêt légal.

Numéro d'Identification Intracommunautaire FR  
SIRET n°529952574



Centre d'affaires Actimart  
ZI Les Milles  
1140 rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence Cedex 3  
04 42 16 48 01 / 07 45 00 42 21  
contact@agsl-syndic.fr

### Facture

Code Client      Numéro      Date  
**COP511**      **MAN-3**      **11/02/25**

**SDC - 51 RUE D-ITALIE**

**51 Rue d'Italie**

**13100 AIX-EN-PROVENCE**

Page 1/1

Libellé	NbMois	Qte	PUHT	Remise	TotalHT	TVA
Honoraires sur travaux	1,00	247,330			<b>247,33</b>	

### Echéancier des paiements

**TOTAL HT EXO**

**247,33**

Votre/Vos virement(s) au :

11/02/2025 247,33 €

0,00

**MONTANT A PAYER TTC**

**247,33 €**



Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3 • 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr  
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence - SIRET 93758049600019 - N° TVA Intracommunautaire FR05937580496

2165 chemin du val des fleurs  
13170 LES PENNES MIRABEAU

Tel : 06.10.50.88.24

Mail : jl.2atd@gmail.com

SIREN : 815 398 292

**CITYA SAINTE VICTOIRE**

25 AVENUE VICTOR HUGO

13100 AIX EN PROVENCE

Marseille, le : 08/08/2024

Facture	N° : 676	51 RUE D ITALIE 13100 - AIX EN PROVENCE - REF 1122943			
Libellé		Qté	Un.	P.U.	Total
Réalisation de sondage :					
Démolition d'une partie du mur sous la fenêtre coulissante y compris évacuation des gravats en déchetterie		1	ft	250,00 €	250,00 €
Démolition d'une partie du plancher dans la continuité de la démolition précédente y cilporis évacuation des gravats en déchetterie		1	ft	250,00 €	250,00 €
Manutention et accès difficile 4ème étage sans ascenseur		1	ft	200,00 €	200,00 €

**Conditions générales de ventes :**

acompte à la commande selon le chantier - Situation à l'avancement - Solde à réception de chantier

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0306 8445 972

<b>Total HT:</b>	700,00€
<b>TVA 10,00% :</b>	70,00€
<b>Total TTC:</b>	770,00€

Reste à régler la somme de : (Sept cent soixante dix Euros .)



**PACA**  
Rénovation

1652, Avenue Paul Julien

13100 Le Tholonet

Tél : 09 53 45 96 12

E-mail : contact@pacarenovation.fr

**LIEU DES TRAVAUX**

Copropriété: 51 Rue d'Italie  
13100 Aix-en-Provence  
Réf: NC

**FACTURE**

N° facture	Date	Code client
FB4427	01/07/2024	411465

**CITYA Sainte Victoire**

25 Av. Victor Hugo

13090 Aix-en-Provence

Mode de paiement : Virement

Date d'échéance : 01/07/2024

Description	Unité	Quantité	Prix HT	Total HT
Urgence suite péril  Intervention le 28/06 Condamnation de l'accès au dernier étage Etalement de la poutre dernier étage selon plan Ouverture du mur pour passe BET Nettoyage Déplacement	Forfait	1,00	1 320,00	1 320,00

% TVA	Base HT	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà réglé TTC
10,00%	1 320,00	132,00	1 320,00	132,00	1 452,00	

**Net à payer**

**1 452,00**

SARL au capital de 21 000,00 euros - SIRET : 52383067700036

Assurance de responsabilité décennale souscrite auprès de MMA IARD Assurances 52, Rue Sainte 13001 Marseille. Contrat n° 145762205

IBAN : FR76 3000 4020 7200 0101 6334 780

TVA : FR87523830677

1/1



**PACA**  
Rénovation

1652, Avenue Paul Julien

13100 Le Tholonet

Tél : 09 53 45 96 12

E-mail : contact@pacarenovation.fr

LIEU DES TRAVAUX

Copropriété: 51 Rue d'Italie  
13100 Aix-en-Provence  
Réf: NC

**FACTURE**

N° facture	Date	Code client
FB3587	12/12/2023	411465

**CITYA Sainte Victoire**

25 Av. Victor Hugo

13090 Aix-en-Provence

Mode de paiement : Virement

Date d'échéance : 12/12/2023

Description	Unité	Quantité	Prix HT	Total HT
Purge zone plafond dernier étage cage d'escalier suite rapport DMI  Intervention le 28/11  Purge de la zone  Nettoyage Déplacement	Forfait	1,00	110,00	110,00

% TVA	Base HT	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà réglé TTC
10,00%	110,00	11,00	110,00	11,00	121,00	

**Net à payer**

**121,00**

SARL au capital de 21 000,00 euros - SIRET : 52383067700036

Assurance de responsabilité décennale souscrite auprès de MMA IARD Assurances 52, Rue Sainte 13001 Marseille. Contrat n° 145762205

IBAN : FR76 3000 4020 7200 0101 6334 780

TVA : FR87523830677

1/1

# QUALIRENOVATION

Maçonnerie générale neuf & rénovation

3 Avenue Louise Michel  
138120 Gardanne  
106.26.88.15.31  
mail qualirenovation@aol.fr



Siret 53882632200017  
Sarl capital 15 000 €  
N° TVA FR71538826322  
NAF 4399C 1

Lieu : 51 rue d'Italie  
13100 AIX EN PROVENCE  
Objet : Étalement poutres

CITYA Sainte Victoire  
SDC 51 RUE D'ITALIE C/° CITYA  
25 Av. Victor Hugo  
13100 AIX EN PROVENCE

Facture N°	Date	Représentant	Mode de règlement	Devise
20240900721	23/09/2024	Yahiaoui Moussa	Par virement	EUROS

Référence	Désignation	Qte	P.U. HT		P.U. Net	Montant HT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture des madriers et des étais</li> <li>- Protection, découpage faux plafond / démolition au niveau de la zone d'étalement</li> <li>- Mise en oeuvre de quatre étais (deux "U" pour chaque poutre)</li> <li>- Nettoyage et repli du matériel</li> </ul>	Ens.	1.00	1320.00	1320.00	1320.00 1

Taux TVA		Montant HT	Port & Embal.		Montant TVA	Total HT	
0.00	1	1320.00			132.00	1320.00	

*En votre aimable règlement*

Echéance 22/10/2024

IBAN : FR76 1009 6181 5600 0891 6500 157  
BIC : CMCIFRPP

Total HT	1320.00
Total TVA	132.00
Total TTC	1452.00

Net à payer	en EUROS	1452.00
-------------	----------	---------

*Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal.  
(Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).*



## Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/12/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

**51 RUE D'ITALIE**  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202412200539**

FRAIS ADM 12/2024

<i>Désignation</i>		<i>Quantité</i>	<i>Prix Unit.</i>	<i>Montant</i>
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR	AG 2024	1.00	129.60	129.60
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR	EXPERTISE JUDICIAIRE	1.00	129.60	129.60
	<b>678000-00 SINISTRES</b>			<b>259.20</b>
18/12/2024 COURRIERS ALUR	FRAIS POSTAUX DECEMBRE 2024	6.00	6.62	39.72
	<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>			<b>39.72</b>

Total HT 298.92

TVA 0.00

**Total TTC 298.92**

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 000 602  
Garde-façade financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com) Location Gestion Vente Syndic



## Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/12/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

51 RUE D'ITALIE  
13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202412200539**

FRAIS ADM 12/2024

<i>Désignation</i>		<i>Quantité</i>	<i>Prix Unit.</i>	<i>Montant</i>
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR	AG 2024	1.00	129.60	129.60
13/12/2024 SINIS EXPERTISE ALUR	EXPERTISE JUDICIAIRE	1.00	129.60	129.60
<b>678000-00 SINISTRES</b>				<b>259.20</b>
18/12/2024 COURRIERS ALUR	FRAIS POSTAUX DECEMBRE 2024	6.00	6.62	39.72
<b>621303-00 FRAIS POSTAUX</b>				<b>39.72</b>

Total HT 298.92  
TVA 0.00  
Total TTC 298.92

Citya Sainte Victoire - Citya Belvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Carte financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](#)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic



# Facture

**BIEN CHEZ SOI** Citya Qualité  
05 61 12 92 16  
qualite@citya.com

Votre Gestionnaire

Aix en Provence, le 20/08/2024

Immeuble (0501) : 51 RUE D'ITALIE

**51 RUE D'ITALIE**  
13100 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE

Powered  
by  
**ICS**

**Relevé No 202408200060**

FRAIS PRESTATIONS VARIABLES 08/2024

Désignation	Quantité	Prix Unit.	Montant
19/08/2024 VISITE SUPPL. IMM ALUR EXPERTISE BET - MAIRIE 678000-00 SINISTRES	1.00	129.60	129.60
		Total HT	129.60

TVA  
Total TTC  
0.00  
129.60

Citya Sainte Victoire - Citya Betvia Sainte Victoire - Accueil 04 42 93 17 93 - FAX 04 42 93 17 99  
25 avenue Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence

SARL Citya Sainte Victoire au capital de 93 107 € - RCS Aix-en-Provence 310 801 477  
Carte Pro délivrée par CCI Marseille Provence n° 1310 2015 000 002 602  
Garantie financière CALIAN 89 rue La Boétie 75008 Paris - ORIAS n° 13001806

Retrouvez-nous sur [citya.com](http://citya.com)

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic